

# COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>  
Courriel : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)  
INFO PROF : Québec (418) 528-7763  
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763

Régie de  
l'assurance maladie  
Québec 

## POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

<b>Assistance aux professionnels</b>	
Québec	(418) 643-8210
Montréal	(514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick	1 800 463-4776
<b>Télécopieur</b>	
Québec	(418) 646-9251
Montréal	(514) 873-5951

Québec, le 1<sup>er</sup> juillet 2003

À l'attention des directeurs généraux des établissements de santé du Québec accrédités aux fins de la facturation interprovinciale des services hospitaliers

## Programme interprovincial des services hospitaliers Services hospitaliers externes dispensés à des résidents d'une autre province ou d'un territoire

Lors de la rencontre du 12 décembre 2002, le Comité de coordination des ententes interprovinciales en assurance santé (CCEIAS) a convenu d'indiquer dorénavant les codes de diagnostic et les codes d'intervention lors de la facturation d'une chirurgie d'un jour pratiquée en **services externes**. L'inscription de ces codes sera **obligatoire** pour les services rendus à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003.

### FORMULAIRE 2597 – VERSION MODIFIÉE

Vous trouverez ci-joints des exemplaires du formulaire modifié 2597 « *Demande de paiement – Services externes dispensés au Québec à des résidents d'une autre province ou d'un territoire* ».

Pour obtenir d'autres exemplaires, vous pouvez les commander soit :

- **Par Internet :**
  - [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) .
  - « Services offerts aux professionnels de la santé »
  - « Établissements du réseau de la santé »
  - « Formulaires »
  - « Comment vous les procurer? »
  - « Commander par Internet ».
- **Par télécopieur :** (418) 646-9251

- **Par la poste** à l'adresse suivante :

Régie de l'assurance maladie du Québec  
Service de l'information aux professionnels (Dépôt Q029)  
C. P. 6600  
Québec (Québec) G1K 7T3

Nous vous rappelons que les établissements qui reproduisent le formulaire n° 2597 « *Demande de paiement – Services externes dispensés au Québec à des résidents d'une autre province ou d'un territoire* » doivent modifier leurs programmes de saisie des données et d'impression. Ils peuvent faire valider ces modifications en transmettant un exemplaire imprimé, par télécopieur, au numéro suivant : (418) 643-6166 à l'attention de M. Julien Neault.

## **GUIDE DE RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT**

La nouvelle version du « *Guide de rédaction de la demande de paiement* » sera disponible dans notre site Internet [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003. La version sur papier vous sera expédiée sous peu.

## **VALIDATION DE LA CARTE SANTÉ**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003, la Régie de l'assurance maladie du Québec validera le numéro de la carte santé du résident d'une autre province ou d'un territoire qui aura reçu des services au Québec. Si une date d'expiration est spécifiée sur la carte santé, il est important de l'inscrire sur la demande de paiement.

## **ABOLITION DU FORMULAIRE 2694**

Nous vous rappelons que le formulaire 2694 « *Demande de révision – Services externes dispensés au Québec à des résidents des autres provinces* » sera aboli à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003. Vos demandes de révision se rapportant aux services externes pourront être faites, comme c'est le cas pour les services internes, au moyen d'une lettre ou d'une note.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Formulaires 2597 « *Demande de paiement – Services externes dispensés au Québec à des résidents d'une autre province ou d'un territoire* »